# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 10 JUILLET 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 10 JUILLET.

**VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.**

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—1o. Quatre terrains situés dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey.—2o. Un terrain situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Girod, Julie et Ste Marie. 3o. Un autre terrain dans le Premier District, entre les rues St Charles, Girod, Julie et Ste Marie.—4o Et à dix heures et demie, à l'entrepôt No 74, rue Ste Anne, soixante-neuf barils de farine. Aussi, au même endroit, le fonds d'une manufacture de balais, transporté de la rue Conti.

Par D. H. Morphy, à la presse à coton Union—balles de coton, plus ou moins.

Par J. Déjan, Jr, à sa salle de ventes, rue Gravier, No 152—Meubles et pianos.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 86 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, au No 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

**ATTENTION !**

Propriétés améliorées et vagues de valeur, à l'encan, par le Shérif :

Nous appelons l'attention sur les ventes à l'encan qui auront lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent :

Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Bordeaux et Jersey dans le Sixième District, autrefois ville de Jefferson, l'un des dits terrains forme le coin des rues Bordeaux et Jersey.

Un terrain situé à Rickerville, ci-devant paroisse de Jefferson et formant l'angle des rues [illegible] et Laurel.

Et un terrain situé rue St-Charles entre Girod et Julie Premier District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent No. 180, rue St Charles.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

**ATTENTION !**

Demain à 10 heures A. M., à son entrepôt No. 74, rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon, [illegible] District, le Shérif procèdera à la vente et adjudication du fond d'une manufacture de balais et à 10 1/2 heures A. M., au même endroit, de soixante-neuf barils de farine.

Coton. Coton.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. H. Morphy.

## Le Véritable Candidat du Général Prim.

Nous avons raisonné hier dans l'hypothèse d'une intrigue sérieusement nouée par le général Prim avec la Prusse pour placer le prince Léopold sur le trône d'Espagne. Mais il s'agit de savoir si Prim est plus sincère dans cette nouvelle proposition qu'il ne l'a été dans les précédentes. Il ne faut pas oublier que ce général ambitieux a été l'âme de la révolution qui a renversé Isabelle du trône, et qu'il est encore le véritable chef du gouvernement espagnol. C'est un cerveau brûlé, mais c'est un de ces cerveaux brûlés qui ont pour eux la persévérance et l'audace et qui ont, par conséquent, des chances d'arriver à leurs fins. Tous ceux qui ont quelque peu suivi la carrière du général Prim, doivent être convaincus que son ambition ne sera satisfaite que par les plus hautes destinées. Si les diverses candidatures qui se sont produites depuis que les Cortès, en se prononçant pour la forme monarchique, ont de nouveau ouvert la succession au trône laissé vacant par le départ d'Isabelle, ont échoué successivement, cela tient peut-être aux [illegible] qui ont été semés sur la route des prétendants. Comptons-les.

C'est d'abord le roi Ferdinand, mari de la feue reine Maria de Portugal et père du roi actuel de ce pays. Celui-là a refusé le trône bien qu'on fit briller à ses yeux l'espoir de la réunion des deux couronnes d'Espagne et de Portugal sur la tête de ses descendants. Puis est venu le duc d'Aoste, second fils du roi d'Italie ; il semblait avoir des chances sérieuses, mais Victor-Emmanuel a obstinément refusé de donner son consentement au projet et cette candidature a été écartée.

La seule candidature qui ait été proposée officiellement aux Cortès a été celle du duc de Montpensier, mais elle n'a pu réunir la majorité requise. Prim a su alors [illegible] de faire offrir la couronne au vieil Espartero, duc de la Victoire, et ancien président du gouvernement provisoire. Des manifestations imposantes en faveur de cette candidature ont été organisées dans plusieurs grandes villes. Espartero a refusé ; son refus était prévu, mais la démonstration était faite ; elle créait un précédent qui autorisait plus tard à présenter une autre candidature du même genre, c'est-à-dire celle d'un homme n'appartenant à aucune famille royale.

On était déjà arrivé à la quatrième candidature. Les Cortès, lassés d'attendre, se sont ajournées jusqu'en octobre prochain, laissant, non au régent Serrano, nullité complète, mais au ministère, dirigé par Prim et par l'amiral Topete, le soin de trouver dans cet intervalle de quatre mois un candidat convenable pour le trône espagnol.

C'est alors que la reine Isabelle, suivant les conseils de Napoléon III, a abdiqué solennellement, afin de permettre aux partisans de sa dynastie de mettre en avant la candidature de son fils, le prince des Asturies qui ne peut être personnellement responsable des fautes commises par sa mère.

L'amiral Topete paraissait favorable à cette cinquième candidature, qui n'est pas sans inconvénients à beaucoup de points de vue, tout en présentant certains avantages, mais Prim n'a pas voulu entendre parler du prince Alphonse, et c'est en opposition à cette candidature, qui a d'assez sérieuses racines en Espagne, qu'il vient de proposer celle de Léopold de Hohenzollern. Cette proposition a été un véritable coup de théâtre. Est-elle sincère et sérieuse de la part de Prim ? C'est là ce qu'il s'agit d'examiner.

Avec le prince des Asturies qui est mineur, Prim aurait la perspective assez séduisante d'être nommé régent. Avec le prince allemand, il ne peut espérer que d'être premier ministre, et premier ministre sous un roi, plus ou moins soumis à l'influence d'une des grandes puissances européennes. Prim réduit à un rôle secondaire, n'aurait d'ailleurs qu'une position incertaine qu'un caprice du nouveau monarque pourrait renverser. Si Prim est réellement l'ambitieux que ses antécédents nous ont fait connaître, il ne peut avoir sérieusement l'intention de faire de Léopold un roi d'Espagne. Il y a des raisons de croire qu'il joue dans cette affaire un nouveau jeu dans le but de servir son ambition personnelle. C'est un bouclier qu'il oppose à la candidature du prince des Asturies afin d'amener Napoléon III à retirer l'appui de son influence à cette candidature.

Dans les dépêches publiées hier matin, nous trouvons le paragraphe suivant :

"Une correspondance autorisée annonce que les Cortès se réuniront le 20 du mois courant. Le *Tempo* donne avis qu'une démonstration sera faite dimanche contre tous les candidats étrangers pour la couronne.

Si les Cortès sont convoquées pour le 20 juillet, nous aurons peut-être bientôt le secret de la comédie. Les bruits de guerre que suscite la candidature de Leopold ne sont-ils pas un argument tout-puissant à invoquer contre l'introduction d'un souverain étranger ? Et cette démonstration annoncée par le *Tiempo* ne vient-elle pas à propos pour faire valoir la nécessité de prendre le souverain dans le sein même de la nation espagnole, afin d'éviter toute complication avec les puissances étrangères ? Si nous rapprochons de ce mouvement la démonstration déjà faite en faveur d'Espartero, ne voyons-nous pas que la voie se trouve toute tracée pour la candidature de celui qui a joué le rôle le plus important dans la dernière révolution et, qui est le principal personnage du gouvernement. Rappeler les Cortès pour leur présenter l'alternative d'une guerre redoutable, ou d'une candidature qui affranchirait l'Espagne de tout danger venant du dehors et qui lui permettrait de réaliser tranquillement les améliorations dont elle a tant besoin à l'intérieur, ne serait-ce pas là la pensée secrète du général Prim, ou, en d'autres termes, le candidat de Prim n'est-il pas Prim lui-même ?

Les événements nous diront bientôt si nous avons vu juste.

Assessments Nos 18, 19, 20 et 21—Voyez plus loin, dans une notice spéciale,—décès de Mme Zuliska Metcalfe, Wm. Hugo, James P. Jackson et Henry Castarède. Payable au bureau de la "Mutual aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana", rue Carondelet, No 120.

— Avant de faire dans les mers des Indes et l'extrême Orient le voyage dont nous avons parlé, le prince Napoléon, d'accord avec MM. Emile Ollivier et Rigault de Genouilly, visitera, sur son yacht, les côtes [illegible] de la mer du Nord et de la Baltique.

Journaux.—Nous avons reçu du dépôt de journaux de Mr. A. Simon, Passage de la Bourse entre Conti et Bienville, l'*Indépendance Belge* du 23 juin. On trouvera à ce dépôt les journaux et publications les plus récentes d'Europe et d'Amérique.

Institut St-Charles.—Les examens doivent avoir lieu dans cet établissement d'éducation le mercredi 13 et le jeudi 14 du courant, de 9 à 3 heures. Nous remercions la directrice, madame G. Macé-Lefranc, de l'invitation qu'elle nous a adressée.

Concert-Promenade et Soirée.—Le Conclave Aurore No. 14 des S∴ S∴ doit donner samedi prochain dans le jardin Carrollton, un second concert-promenade suivi d'une soirée dansante. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

## L'affaire du trône Espagnol

Au Corps Législatif français.

VIVE AGITATION.

Voici le compte rendu télégraphique des débats qui ont eu lieu, dans la séance du 6 au Corps Législatif, à l'occasion de la nouvelle candidature au trône d'Espagne :

Paris, 6 juillet.—Au Corps Législatif, aujourd'hui, le duc de Grammont a dit qu'il était vrai que Prim eut offert le trône d'Espagne au prince de Hohenzollern qui l'avait accepté, mais que le peuple d'Espagne ne s'était point encore prononcé sur la transaction et que la France avait encore à connaître les détails d'une affaire qui avait été conduite secrètement. Le gouvernement français désire persister dans sa politique de neutralité, mais il ne permettra sous aucun prétexte à une puissance allemande de placer un de ses princes sur le trône de Charles-Quint. Il espère néanmoins que la prudence en Allemagne et la sagesse en Espagne détourneront cette extrémité.

Après cette déclaration, M. Picard demande que la Chambre soit plus amplement informée. Le premier devoir des députés est de ne pas permettre que la France soit engagée dans une guerre sans le consentement de ses représentants.

M. Crémieux appuie la demande et ajoute : "la guerre actuellement veut dire la guerre avec l'Europe." Il déclare que lui et ses amis considèrent la paix comme impérative à moins que l'honneur et la dignité de la France n'exigeassent la guerre.

M. Ollivier répond que la déclaration du duc de Grammont ne permettait pas de douter que le gouvernement désirât la paix, et qu'il est convaincu que cette déclaration assurera la paix. La Chambre doit savoir que le gouvernement cherche à atteindre son but en agissant avec droiture. S'il voulait la guerre, il le dirait. Il n'engagerait pas la France sans consulter les Chambres. Celles-ci devront décider. Si elles n'ont pas confiance dans le cabinet, elles doivent le renverser et confier les intérêts du pays à d'autres plus dignes.

M. St-Hilaire demande de quel droit Prim avait offert la couronne d'Espagne au prince Hohenzollern. M. Ollivier dit qu'il ne peut répondre à la question parce qu'il n'est pas encore informé des détails de la négociation.

Plusieurs députés s'écrient : "alors le ministre des affaires étrangères a été imprudent en faisant sa déclaration."

Emmanuel Arago demande la parole mais le président déclare le débat clos. Arago répond que le gouvernement a peur de la discussion. Il l'accuse d'avoir fait un roi d'un Hohenzollern et puis de déclarer la guerre.

Le président demande que l'on revienne à l'ordre du jour qui est la discussion du budget, mais plusieurs députés répondent que la chambre est trop agitée pour s'occuper de finances et la séance est levée.

## L'Affaire des Princes d'Orléans.

Voici le texte de la lettre adressée à MM. les députés par les princes d'Orléans, et remise à M. le président Schneider :

"Messieurs les Députés,

"Vous êtes saisis de la demande d'abroger les mesures d'exception qui nous frappent. En présence de cette proposition, nous ne devons pas garder le silence. Dès 1848, nous avons protesté contre la loi qui nous exile, loi de défiance que rien ne justifiait alors. Rien ne la justifie depuis, et nous venons renouveler nos protestations devant les représentants du pays.

"Ce n'est pas une grâce que nous réclamons, c'est notre droit, le droit qui appartient à tous les Français, et dont nous sommes seuls dépouillés.

"C'est notre pays que nous redemandons, notre pays que nous aimons, que notre famille a toujours loyalement servi, notre pays dont aucune de nos traditions ne nous sépare et dont le seul nom fait toujours battre nos cœurs ; car, pour les exilés, rien ne remplace la patrie absente.

"Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris.

"François d'Orléans, prince de Joinville.

"Henry d'Orléans, duc d'Aumale.

"Robert d'Orléans, duc de Chartres.

"Twickenham, 19 juin 1870."

On sait que la Chambre des députés, saisie de la question par une motion du marquis de Piré, a rejeté la demande à une majorité décisive.

Le *Figaro* a publié au sujet de cette affaire une lettre apocryphe et qui lui a valu une condamnation très sévère.

En voici le texte :

"Monsieur le ministre,

"Depuis bien des années, je rêvais d'effacer de notre code politique la dernière trace que nos guerres civiles et nos révolutions y aient laissée : il m'était pénible de penser que sous mon règne, après deux amnisties générales, la peine de l'exil, dont j'ai connu toutes les amertumes, subsistait encore pour les deux branches d'une famille qui a donné de grands rois à la France.

"La raison d'Etat, jusqu'ici, l'avait emporté sur les tendances de mon esprit et de mon cœur à la générosité envers les partis vaincus. Une occasion nouvelle s'offre aujourd'hui à moi d'associer le premier cabinet parlementaire qui ait fonctionné en France depuis l'Empire à une mesure spontanée qui comblera les vœux des princes de la maison d'Orléans.

"Ils réclament au Corps Législatif la patrie absente : qu'ils apprennent par vos soins, Monsieur le ministre, que l'exil a cessé pour eux.

"Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

"Napoléon."

La malice de Prim.—Le général Prim a évidemment attendu le départ des Cortès pour produire le candidat qu'il tenait en réserve. Nous lisons dans l'*Indépendance belge* du 23 juin :

Les Cortès viennent de prendre une résolution attendue depuis quelque temps déjà et que ne permettait plus de différer l'excessive chaleur qui rend le séjour de Madrid intolérable. Elles ont décidé de s'ajourner jusqu'au 31 octobre, et c'est aujourd'hui probablement qu'elles se sépareront. D'ici à la reprise de la session, le maréchal Prim aura le temps de chercher un nouveau candidat au trône. Il ne demandait l'autre jour que trois mois pour le trouver ; la Chambre lui en donne quatre et, s'il ne réussit pas avec cette prolongation de délai, il faudra bien décidément reconnaître que toute recherche ultérieure serait vaine.

## La concurrence entre la France ET L'ANGLETERRE.

Les délégués anglais de la chambre de commerce de Manchester ont été entendus par la commission d'enquête sur le régime commercial et industriel.

Les industriels français assistaient en très grand nombre à la séance, curieux de voir sur quel terrain leurs rivaux allaient se placer.

Les Anglais ont été loyaux ; ils ont apporté la confirmation générale des chiffres énoncés par leurs concurrents français.

Sur les prix du coton à Liverpool et au Havre, sur celui de la houille en Angleterre, sur le prix de construction d'une broche (31 francs au maximum à Manchester, 56 francs en moyenne à Rouen), les chiffres fournis des deux côtés varient très peu et paraissent définitivement acquis au débat.

Un point a été très remarqué dans la déposition de M. Henri Ashworth.

D'après les tableaux qu'il a présentés des prix de vente des produits anglais comparés aux prix de revient de ces mêmes produits en France, il résulterait que les manufacturiers anglais sont en perte.

D'où l'on concluait dans l'auditoire que les Anglais se sont lancés dans une concurrence à outrance contre nous et qu'ils ont tâché de nous écraser pour posséder seuls le marché français.

Les prix élevés des transports par les voies ferrées françaises ont été critiqués par les déposants anglais.

La commission recevra, par leur soin, le relevé exact des taxes, soit générales, soit locales, qui incombent au fabricant anglais et qui serviront de terme de comparaison avec les impôts français à la charge de nos manufacturiers.

En résumé, la commission d'enquête n'a rien appris hier qui puisse modifier l'opinion qu'elle paraît s'être formée dans les trente séances consacrées jusqu'à ce jour à entendre les plaintes de l'industrie textile française. Cette opinion s'est traduite par le vote de la veille contre les admissions temporaires. (*Patrie.*)

— Le marquis d'Ulloa, riche propriétaire d'Utrera, a failli être dévalisé et peut-être tué.

Un forçat libéré, nommé Curipa, qui habitait Utrera, s'entendit avec un domestique du marquis pour faire un bon coup, et, afin qu'il réussit plus sûrement, fit venir de Madrid six bandits éprouvés de ses amis.

Mais la police avait eu vent de la chose, le capitaine de gendarmerie et six de ses hommes se rendirent, sous un déguisement, à l'hôtel d'Ulloa, où ils pénétrèrent par les toits afin de ne pas être vus.

Quand les bandits arrivèrent, il y eut bataille : six d'entre eux furent tués sur place, le septième alla expirer quelques pas plus loin. Aucun des gendarmes ne fut même blessé.

Cette affaire fait honneur à la gendarmerie espagnole et présage une extinction prochaine et complète du brigandage en Espagne.

## Le Socialisme et la Prusse.

On lit dans la *France* :

Mme de Staël en a fait la judicieuse remarque : l'Allemagne est le pays du monde où il se remue le plus d'idées. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le mouvement intellectuel qui agite nos voisins d'outre-Rhin, dès que les premiers beaux jours ont ramené pour les souverains allemands la saison de la villégiature et des bains.

On n'entend parler alors que de congrès : congrès des instituteurs, congrès socialiste, congrès économique, congrès des médecins, congrès des jurisconsultes, etc.

"Il se fait ainsi, de par l'Allemagne entière,—disait, l'autre jour, un correspondant d'Allemagne à une feuille du soir,—un grand mouvement de va-et-vient : on prononce des discours ; on prend des résolutions ; on se grise d'enthousiasme. Il ne sort pas toujours grand'chose de tant de bruyantes réunions ; mais il en sort toujours ceci, c'est que les hommes d'étude et d'activité se voient, qu'ils apprennent à se connaître, qu'ils font échange d'idées, qu'ils s'enseignent mutuellement le respect que l'on doit aux opinions d'autrui, qu'ils pratiquent dans leur sphère particulière le droit de réunion et d'association, qu'ils s'exercent à user de la liberté de parler, et surtout qu'ils apprennent à ne point en abuser."

Il ne faudrait cependant pas croire que les orateurs de ces clubs n'empruntent toujours leurs arguments qu'à la métaphysique : témoin ce qui s'est passé dernièrement à Francfort-sur-le-Mein, au sein du Congrès des *social-démocrates*.

Expulsés du Wurtemberg, l'assemblée des frères et amis s'était réunie dans l'une des plus vastes brasseries francfortoises, pour entendre le compte-rendu de ce qui s'était passé au Congrès de Stuttgard.

"Rude mêlée ! — s'écrie à ce sujet la *Gazette de Francfort.*— Fenêtres, tables, bancs ont été arrachés, brisés, et leurs débris transformés en assommoirs ; les lourdes chopes à couvercles d'étain servaient de projectiles. Telle était l'aveugle furie des schweitzeriens qu'à la fin ils se ruaient eux-mêmes les uns les autres. Dans la bagarre, il s'est donné nombre de coups de couteau. Le maître éploré du local, voyant qu'on cassait tout chez lui, demandait aux combattants : — "*Qui est-ce qui paiera le dommage ?*" — "*La caisse,*" lui répondait-on, — "*La caisse de l'Union générale des ouvriers allemands !*"

La *Gazette* n'ajoute pas si l'infortuné brasseur s'est tenu pour rassuré.

La *France* ajoute dans le numéro suivant :

Nous citions hier, à l'appui des souriantes promesses d'avenir faites par le socialisme aux sociétés modernes en général, et à l'Allemagne en particulier, la "*rude mêlée*" qui a laissé sur le carreau de la brasserie de Francfort-sur-le-Mein bon nombre de frères associés à l'*Union des ouvriers allemands*. Nous ne sommes point étonnés aujourd'hui d'apprendre, par des lettres de Stuttgard, que la Prusse, qui met la main un peu partout où il lui est possible de jeter le trouble chez ses voisins, joue de l'instrument socialiste pour faire tourner les têtes des Allemands du Sud, qu'elle veut étourdir.

Les déclamations de Stuttgard, comme les coups de poings de Francfort, n'auraient pas eu d'autre objet que de répandre l'inquiétude parmi les populations ; de les pousser par la crainte à se séparer des députés qui désirent des réformes libérales sans révolution et qui, sans se montrer hostiles contre la Prusse, ne veulent pas placer leur pays sous le talon de cette puissance.

Le socialisme serait donc actuellement, en Allemagne, un épouvantail que manœuvrait plus ou moins habilement la Prusse, au profit de son absolutisme soi-disant sauveur.

Afin de conjurer ce péril, le gouvernement wurtembergeois préparerait, dit-on, une proclamation aux populations, pour les prémunir contre les doctrines socialistes, ces auxiliaires du despotisme, ces ennemis de la vraie liberté.

Italie et Portugal.—Nous lisons dans l'*Indépendance Belge* :

Le conflit entre le maréchal Saldanha et l'envoyé d'Italie à Lisbonne, a été le 13 l'objet d'une interpellation au Parlement de Florence. Il résulte des explications données à ce propos par le ministre des affaires étrangères d'Italie que, lors du coup d'Etat du vieux maréchal, le marquis Oldini s'était rendu auprès de la Reine, fille du roi Victor-Emmanuel. Quelques jours après, le maréchal avait envoyé à tous les membres du corps diplomatique une circulaire pour les inviter à la réception officielle qui devait avoir lieu à l'occasion du changement du ministère.

Le ministre d'Italie seul ne fut pas convoqué. Etait-ce une erreur. Au demande d'explications, il reçut une note l'informant que la manière dont il s'était exprimé à l'égard des derniers événements ne permettait plus au maréchal d'avoir avec lui des relations officielles.

Le procédé a été apprécié avec autant de dignité que de calme par le ministre des affaires étrangères. Il a rappelé M. Oldini, en attendant que le maréchal Saldanha fournisse directement au cabinet de Florence les explications que celui-ci est en droit d'attendre.

Ce conflit, du reste, est jugé plus sévèrement par la presse portugaise. Le *Jornal do Commercio* l'attribue à une intrigue de palais. Il ajoute que le frère du Roi, l'infant don Augusto, a donné sa démission de colonel des lanciers.

### LE PLÉBISCITE.

Les relevés définitifs du vote plébiscitaire, rectifiés et complétés par les chiffres de quelques points éloignés, arrivés en retard, ont été communiqués hier, au Corps législatif, par M. le président Schneider ; ils donnent le tableau suivant :

| | |
|---|---|
| Electeurs inscrits | 10,939,384 |
| Votants | 9,044,703 |
| Votes affirmatifs | 7,358,786 |
| Votes négatifs | 1,571,939 |
| Votes nuls | 113,978 |

L'Etat des Récoltes en France.—Nous lisons dans le *Journal du Tarn*, du 16 juin :

Les nouvelles reçues de diverses parties du département sont unanimes pour présenter l'aspect général des récoltes comme donnant les plus belles espérances.

Les blés et les seigles sont magnifiques. Les épis, quoique portés sur des tiges courtes, sont gros et lourds, et promettent abondance et qualité.

La moisson est déjà commencée sur certains points.

Les maïs se trouvent bien des ondées bienfaisantes de ces derniers jours, dont l'effet salutaire s'est étendu à certaines de nos prairies.

On peut donc s'attendre, sous très peu de jours, à une baisse sensible sur le prix des céréales.

— Nous recueillons dans les journaux des départements des détails sur l'état des moissons, qui prouvent que l'on a beaucoup exagéré les pertes occasionnées par la sécheresse.

Ainsi, malgré l'absence presque complète de pluie depuis plus d'un mois, l'état des blés en terre, dans le département du Jura, est généralement satisfaisant. Les épis sont bien fournis en grains, mais la paille est courte et fera défaut pour l'alimentation du bétail.

Les orges et les avoines sont chétives. Quant aux plantes fourragères, le résultat atteindra à peine les deux tiers de la récolte d'une année ordinaire.

Dans le département de la Loire, le froment est en belle et bonne floraison. Tout le monde, dit le *Phare*, est d'avis qu'il y a une apparence comme on ne se rappelle pas en avoir vu une semblable.

A Albi, où l'on est en pleine moisson, les tiges ne sont pas hautes, mais les épis sont très beaux, et l'on s'attend à une très bonne récolte. Les vignes sont magnifiques. Il en est de même à Castelsarrasin.

La récolte, commencée dans la Gironde, a déjà produit dans les environs de la Réole des épis nourris et bien pleins. La récolte sera très belle.

Dans l'arrondissement voisin de celui de la Réole, à Bazas, on est généralement satisfait de l'apparence de la récolte, et l'on s'attend à un bon résultat.

Dans les plaines du Dauphiné, les blés présentent une moins belle apparence. Le rendement est pauvre, mais cette situation est toute locale ; les départements voisins présentent une heureuse situation.

En Algérie, surtout, il y a abondance de grains. On avait craint que la pluie incessante qui tombait au printemps sur ce pays habitué à être rôti par le soleil, ne fût profitable qu'au fourrage ; mais elle a aussi donné aux blés une grande puissance de végétation et de production.

— On lit dans le *Progrès* de Lyon :

Il s'est produit un fait curieux à un récent marché aux chevaux, à Perrache. Une vingtaine de chevaux, des rosses assurément, ont été abandonnés à l'attache du marché par leurs propriétaires, qui n'avaient trouvé à les vendre à aucun prix, fût-ce pour rien, la cherté des fourrages ne permettant plus d'entretenir des chevaux qui ne rendent plus que de médiocres services.

— Au 1er janvier 1870, dit le *Figaro*, l'Internationale comptait près d'un million d'affiliés en Europe seulement, ainsi répartis :

| | |
|---|---|
| France | 433,785 |
| Angleterre (environ) | 80,000 |
| Allemagne (Idem) | 150,000 |
| Hongrie et Autriche (id.) | 100,000 |
| Suisse | 45,2[illegible] |
| Espagne | [illegible] |

Les autres, en Belgique, en Hollande et en Italie.

En Amérique, une association aussi puissante, correspondant avec Londres, est établie, et fait chaque jour des prosélytes. C'est le général Cluseret qui est chargé des rapports du nouveau continent avec l'association.

La taxe sur les vins a Paris.—La commission du Corps législatif chargée du projet relatif à la taxe sur les vins dans Paris a déposé son rapport. En voici la conclusion :

"A partir du 1er janvier 1871, les droits à percevoir à l'entrée de la ville de Paris, tant par l'Etat comme contributions indirectes, que par la commune comme droits d'octroi, seront réduits pour les vins en cercles à une somme fixe de dix francs par hectolitre, qui seront partagés par égale portion entre l'Etat et la ville de Paris."

## PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

**Affaire de la succession au trône d'Espagne.**

**Réponse de la Prusse.**

**Cette réponse est jugée insuffisante**

**La France demande l'exécution du traité de Prague.**

**La Prusse abandonnera Mayence.**

**Elle renoncera à toute influence militaire au delà du Mein.**

**Elle règlera la question des Duchés.**

**Profonde sensation dans le Danemark.**

**Illumination dans plusieurs villes de cet Etat.**

**Activité et promptitude dans les préparatifs militaires de la France.**

**L'armée est prête à marcher sur le Rhin.**

**Grève à Mulhouse.**

### *Nouvelles Européennes.*

Paris, 9 juillet—A une réunion diplomatique tenue ici, le duc de Gramont a dit que la France avait résolu de ne pas se départir de la ligne de conduite tracée tout d'abord.

Le *Moniteur* dit que l'abandon de la candidature de Hohenzollern ne suffit pas maintenant et que la France doit demander l'exécution du traité de Prague.

Londres, 9 juillet.—Les faits, rumeurs, bruits et opinions qui suivent, viennent de plusieurs sources par le télégraphe aujourd'hui.

La *Gazette* allemande du Nord dit dans son article de fond aujourd'hui :

"La presse française est impudente et extravagante sur la part prise par la Prusse relativement à la question espagnole. Le choix du prince Hohenzollern dépend uniquement des Cortès et non des vœux des puissances étrangères."

Paris est considérablement excité aujourd'hui par le bruit que la Prusse arme activement tous les ports de la Baltique.

Le corps d'armée opérant maintenant contre les rebelles en Algérie, sous le général Wimpffen, a été rappelé.

La *Gazette de France* (Paris) dit que la déclaration du duc de Grammont au Corps législatif est équivalente à un ultimatum de la part de la France. La situation actuelle est le résultat des intrigues de Bismark.

Le journal des *Débats* dit que la politique du gouvernement français sur la question espagnole menace de rallier tous les Espagnols au prince Hohenzollern.

Le premier ministre Ollivier a donné l'assurance au Sénat français que l'offre de la couronne espagnole à un Prussien était l'acte du gén. Prim et a été appuyé par le gouvernement espagnol.

La Bourse de Paris était excitée à l'ouverture ce matin. Rentes 70, 35 ou 25 centimes en baisse de la clôture d'hier.

Le ministre de la guerre français a adressé à tous les généraux commandant l'ordre de rapporter immédiatement au Bureau de la guerre la situation des troupes, armes, munitions, etc., dans leurs départements respectifs.

Plus tard—L'excitation dans les rues augmente et la Bourse est très agitée. Les rentes baissent. Les dernières ventes ont été faites à 69. 50, ou à 75 centimes au-dessous des cotes d'ouverture et à 67 centimes plus bas qu'à aucun moment de la crise ici.

Il y a une grande activité à Toulon et dans les autres ports français de la Méditerranée, et nombre de transports sont équipés pour ramener en France toutes les troupes qui sont maintenant en Algérie.

Berlin, 9 juil—Le baron de Werther, ministre de Prusse en France, n'a pas été rappelé. Dans les cercles officiels ici, la situation est regardée comme étant exempte de danger.

Bismarck n'est pas impliqué dans l'affaire Hohenzollern. La tentative de Napoléon de le tenir pour responsable est regardée comme un prétexte.

Cheyenne 9.—Le *Laramie Sentinel* publie ce qui suit sur l'expédition du Big Horn. "le juge Jones nous a informés qu'on sait peu de chose de cette expédition depuis son départ du camp Brown et depuis qu'elle est entrée dans le désert. Tout ce qu'on sait c'est que les hommes sont assez loin pour que leurs amis ne puissent plus avoir de nouvelles et qu'ils se trouvent parmi les indiens hostiles, et le juge a exprimé la crainte qu'aucun d'eux ne revienne vivant. Le juge Jones, n'exprimerait pas cette opinion s'il n'avait pas des raisons pour le croire fondée."

Lisbonne, 9—Le señor Alineidate sera probablement nommé ministre à Washington.

Vienne, 9—La *Presse*, organe semi-officiel, publie un article où elle conjure l'Espagne de réfléchir avant de se lancer dans la guerre.

La *Presse* de Florence, organe officiel d'Italie, et le *National*, appuient la France dans la question à régler avec la Prusse.

Paris, 9—On a lancé les circulaires qui rappellent sous les drapeaux les commandants et tous les officiers et soldats absents par congé. De grandes quantités de poudre et d'approvisionnements de guerre de tout genre sont transportés dans toutes les places fortes de la frontière de l'est. Le gouvernement français possède les plans de toutes les forteresses, routes, de tous les canaux et autres travaux publics de la Prusse.

Le gouvernement a pris des mesures pour mettre sur un pied de guerre toute la garde nationale et la garde mobile. Des agents du gouvernement français sont maintenant en Hongrie achetant des chevaux et du foin pour le service de la cavalerie. La Bourse est toujours agitée, mais elle était un peu plus ferme à la clôture. Rentes 69 52.

Paris, 6—Il ne paraît pas douteux que le gouvernement ait reçu la réponse longuement attendue du gouvernement prussien sur la difficulté du trône espagnol. On dit dans les cercles bien informés qu'en réponse à la France, la Prusse établit les points suivants :

1o. Elle nie toute participation dans la candidature du prince Hohenzollern.

2o. Le prince Hohenzollern n'est pas même un parent de la famille royale de Prusse, et,

3o. Le général Prim a négocié avec le prince et doit être responsable, non la Prusse.

Il est presque certain que la réponse ne sera pas satisfaisante pour la France, et le duc de Grammont a adressé une autre lettre à Berlin.

Paris, 9, 8 heures du soir—Deux divisions de l'armée de Paris ont reçu ordre de se rendre à Chalons.

Madrid, 9—La *Epoca* d'aujourd'hui dit ; La dignité de l'Espagne est encore sauve ; le cabinet seul est compromis. Il est encore temps pour le ministère d'écouter la voix de l'Europe et de faire halte dans sa course précipitée.

Paris, 9—Dans une réunion du corps diplomatique, tenu ici hier soir, le duc de Grammont qui était présent, a dit : Tout en restant dans les limites de la modération la France [illegible] que les grandes puissances de l'Europe préserveront la paix, mais la France est décidée à ne pas se départir de la ligne de conduite qu'elle s'est tracée tout d'abord.

Toulon, 9—Les navires de guerre, ci-après mentionnés et mouillés maintenant dans le port de Toulon, reçoivent leur armement et se préparent à agir immédiatement en cas de guerre :

Sémaphore, Intrépide, Charlemagne, Magellan, Panama et Mayenne.

Le comte Louis Edouard Bouet Villaumez, vice-amiral, commandera en chef la marine impériale avec le baron Clément de la Roncière le Noury, comme chef d'état-major.

[illegible] absents par congé, [illegible]

Paris, 9 juillet, 10 heures du soir—Le duc de Grammont, ministre des affaires étrangères, a annoncé aujourd'hui qu'il avait enfin reçu des nouvelles de la Prusse.

Le comte Benedetti, ministre français à Berlin, a informé son gouvernement qu'il avait eu une entrevue avec le roi Guillaume à 4 heures, cette après-midi. Le résultat de l'entrevue, à part la note, sera communiqué aux Chambres lundi.

Le *Moniteur*, journal ministériel, dit dans son édition du soir :

L'abandon du plan Hohenzollern de la part de la Prusse ne suffit pas maintenant. La France doit empêcher le renouvellement de semblables projets et demandera à la Prusse l'entière exécution du traité de Prague, savoir ; la liberté de l'Allemagne méridionale—l'évacuation de la forteresse de Mayence—la renonciation à toute influence militaire en deçà du Mein et le règlement de la question du Schleswig-Holstein avec le Danemark.

Le Gen. Palikao, commandant en chef du 4me Corps d'armée, est arrivé [illegible] pour assister au mariage de son fils. Il a reçu immédiatement l'ordre de retourner à son poste à Lyon et de ne pas s'en éloigner.

Une grève générale parmi les ouvriers de Mulhouse, ville voisine de Strasbourg, a commencé aujourd'hui. Mulhouse est un des plus grands centres manufacturiers de France. Suivant certains rapports la grève comprend 6,000 ouvriers. Le gouvernement a envoyé un corps de troupes pour prévenir tout désordre.

Paris, 9, 11 heures du soir.—Les officiers de l'escadre de la Méditerranée ont reçu l'ordre de se trouver dans la baie de Palerme dimanche, 10 juillet, pour y recevoir des instructions.

Le *Journal* de ce soir, dit : Si le silence de la Prusse se prolonge jusqu'à lundi, il y aura mardi un mouvement de troupes françaises vers le Rhin.

La *Patrie* dit : la déclaration du duc de Grammont au Corps Législatif a produit une très profonde sensation dans le Danemark. Les troupes dans le camp de Halle et la garnison de Viborg ont fait une grande illumination en honneur de l'événement.

Au Corps Législatif, ce soir, la proposition d'avancer pour 10 ans, 2,500,000 francs en aide au tunnel projeté du chemin de fer du Simplon a été discutée longuement.

Caire, 9—Un corps de troupes égyptiennes a débarqué dernièrement dans la baie d'Assab, qui est reconnue comme territoire italien, a attaqué l'établissement et après un court engagement a pris possession de la place et a abattu le drapeau italien.

Un navire égyptien est parti aujourd'hui de Suez pour Massowah, en mission secrète.

### *Nouvelles de la Havane.*

La Havane, 9—Le général Ramon Arsango, qui est arrivé ici le 6 du courant, en compagnie avec le capitaine-général de Rodas, compte retourner dans quelques jours à Puerto Principe.

Les principaux propriétaires d'esclaves de la section ouest de l'île se réuniront au palais du gouverneur-général, lundi, et discuteront le plan le plus praticable pour l'abolition graduelle et prochaine de l'esclavage, dans toute l'île, accordant même plus que ne le fait la loi dernièrement votée par les Cortès.

### *Nouvelles de Washington.*

Washington, 9 juillet—Le Revenu a touché aujourd'hui $600,000.

Le traité de naturalisation avec l'Angleterre a été ratifié. Le sénateur Norton, de Minnesota, est malade et son état ne donne aucun espoir.

On est quelque peu surpris du délai que l'orateur Blaine apporte dans la nomination du comité de conférence sur la Georgie. On dit que Blaine et Butler ne sont pas parfaitement d'accord sur cette question.

Sénat. — Le Sénat a discuté la question chinoise et la pension de Mme Lincoln. M. Yates a émis des doutes sur la loyauté de Mme Lincoln. — Le bill d'allocation de l'armée a passé.

Chambre. — Le bill de taxe tel qu'il a été amendé par le Sénat a été adopté en ce qui concerne le revenu ; permettant l'entrée du tabac en boîtes métalliques ; des articles en transit, et réduisant le droit sur les rails d'acier.

Refusé de concours pour les amendements concernant les oranges, limons, prunes et autres fruits tropicaux ; aussi l'amendement concernant les sucres ; aussi les vins d'épices et eaux-de-vie ; aussi taxant la [illegible]. Le bill retourne au comité de conférence.

L'orateur Blaine a lancé aujourd'hui un mandat d'emprisonnement contre Pat Wood.

Washington, 9—Le Sénat a confirmé plusieurs nominations pour le Sud. Aucune ne concerne la Louisiane.

Dans le bill de circonscription législative une clause a été insérée interdisant à la Cour des réclamations de s'occuper des procès intentés contre le gouvernement par des résidents des Etats du Sud, quand même ils pourraient invoquer leur restauration dans leurs droits civils par l'amnistie et le pardon. Ils doivent montrer d'une manière affirmative qu'ils seront toujours loyaux, où il faut, qu'ils s'adressent au Congrès.

Washington 9.—Les comités démocratiques et républicains ont été pleinement organisés. Celui du comité démocratique est présidé par l'Hon. Saml. J. Randall président et l'adresse du comité républicain est signée de l'Hon. J. H. Platt.

### *Nouvelles Diverses.*

Raleigh, Caroline du Nord, 9.—Le gouverneur Holden a déclaré le comté de Cresswell en état d'insurrection ; sa proclamation publiée ce matin ne contient aucun outrage, à la connaissance du public, depuis la mort de Stevens il y a deux mois.

Richmond, 9 juillet—Il y a eu hier soir, un caucus des membres conservateurs de la Législature ; on a nommé un comité central d'Etat. La Législature s'ajournera lundi au 1er octobre.

Saratoga, N. Y. 9.—Il y a 150 chevaux ici qu'on exerce pour les courses qui commenceront jeudi prochain.

Cincinnati, 9.—Des avis de Lawrenceburg disent que Blinn qui a tué un jeune garçon et a attenté à l'honneur d'une femme hier, a été arrêté aujourd'hui près du théâtre de son crime et logé en prison.

### *Marchés Européens*

Hâvre, 9 juillet—Le coton disponible ou à livrer est calme à la clôture.

Francfort, 9.—Fonds américains actifs à la clôture.

### *Marchés Américains.*

New-York, 9 juillet, au soir—Coton lourd et nominal à la clôture à 20 la Uplands, et 20 1/2 l'Orléans, ventes 800 balles. Or actif, a atteint 12 7/8.

Memphis, 9.—Coton plat. Middling 18. Vendu 800 balles. Reçu 67.

Savannah, 9.—Coton lourd à 18 1/4. Ventes 62 balles. Recettes 325. Stock 2467.

Norfolk, 9.—Coton nominal ; bas middling 17 1/4 à 17 1/2 ; recettes 100 balles ; stock 1913.

Galveston, 9.—Coton lourd ; bon ordinaire 15 3/4 ; ventes 180 ; recettes 110. Il faut ajouter au stock 1378 balles omises dans les recettes de la saison. Stock 11,810.

Charleston, 9.—Coton calme ; middling 18 à 18 1/2 ; ventes 150 ; recettes 228 ; stock 998.

Mobile, 9.—Coton lourd et plus facile, à 18 ; ventes 300 ; recettes 17 ; stock 20,098.

Louisville, 9 juillet.—Farine $5 50. Porc $30 à 30 50. Whiskey 96.

Cincinnati, 9.—Maïs 86 à 88. Coton nominal.

St-Louis, 9.—Farine d'automne superfine, 4 25 à 4 50. Whiskey 1 00. Porc 30.

### *Nouvelles des Rivières*

Memphis, 9.—Descendant le Natchez et le Lorena. Temps clair et agréable.

*(Dépêches d'hier soir.)*

Londres, 9 juillet—L'infaillibilité sera proclamée le 17 juillet.

La Chambre des Lords a passé le bill de terre pour l'Irlande. La Chambre des Communes est engagée maintenant à l'appui de la mesure.

On suppose assez généralement que le délai de la Prusse à répondre ne signifie rien de bon ou signifie peut-être quelque chose de fort dangereux.

Les [illegible] autrichiens disent que l'Autriche n'interviendra pas dans les complications franco-prussiennes.

Washington, 9 juillet—Le Sénat s'occupe de la question chinoise, Sumner et Howard font valoir le droit des Chinois. Les [illegible] des Etats du Pacifique soutiennent qu'il faut faire [illegible] défendre de débarquer sur le territoire américain.

Londres, 9 juil., midi—Les questions soulevées entre la France et la Prusse, à propos de la couronne d'Espagne, produisent de l'inquiétude sur les marchés anglais ici et à Liverpool. [illegible]

L'agitation générale augmente au lieu de diminuer, et la rupture dont on est menacé forme le grand sujet de discussion, pour les journaux et de conversation pour le peuple dans toute l'Europe. [illegible] Des mouvements [illegible] annoncent des renforts de garnisons et des départs de flottes, ce qui est bien de nature à exciter les plus grandes appréhensions.

[illegible] commence les préparatifs d'un camp permanent près de la frontière prussienne, plan du reste médité depuis longtemps.

New-York, [illegible] midi—Coton calme [illegible]

— On lit dans le *Gaulois* :

Les amis de M. Rouher [illegible] du Sénat.

Ils prétendent que le retour de M. Rouher aux affaires ne serait pas impossible.

[illegible]

L'Impératrice suivrait avec la plus grande attention [illegible]

## Appareil vaporifère.

On se rappelle le succès qu'a eu en Louisiane l'appareil vaporifère du Dr. Lefebvre. Les amis de cet honorable médecin et tous ceux de ses confrères de la Nouvelle-Orléans qui ont applaudi à ses travaux apprendront avec plaisir que l'utilité de l'appareil a été reconnue par l'Académie Impériale de Médecine, qui a adressé des remerciements à l'inventeur. Nous extrayons le rapport suivant de la séance du 17 mai :

Appareil vaporifère.—M. Béhier, au nom d'une commission dont il fait partie avec M. Larrey, présente un rapport sur l'appareil vaporifère de M. le docteur Lefebvre, perfectionné et mis à la portée de tout le monde par la modicité de son prix.

M. le rapporteur reconnaît à cet appareil les avantages que lui avait déjà trouvés M. Poggiale, dans un rapport favorable lu à la séance du 5 mars 1867.

En outre, six malades ont été soumis dans son service à l'usage de l'appareil ; huit autres ont subi le même traitement dans le service de M. le docteur Ollivier, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. Neuf de ces quatorze malades étaient atteints de rhumatismes articulaires, six à l'état aigu et trois à l'état chronique. Chez les premiers, le soulagement a été très rapide après sept à huit jours de traitement. L'un de ces malades, qui présentait les signes d'une endocardite assez marquée, n'a pas vu l'état de son cœur aggravé par l'emploi de l'appareil. On eut soin de lui faire respirer toujours de l'air frais et de maintenir un peu plus basse pour lui la température à laquelle le corps était soumis. Trois malades atteints de rhumatismes articulaires peu anciens furent entièrement guéris après cinq à sept bains.

L'appareil a été également employé avec succès dans un cas de tremblement mercuriel, dans un cas de diabète sucré, chez un malade atteint de fièvre intermittente et chez trois malades affectés d'ictère.

"Vous le voyez, messieurs, dit en terminant M. le rapporteur, l'appareil de M. Lefebvre rend certainement l'emploi de la vapeur plus facile, plus régulier, plus modéré et mieux gradué. Il est maintenant d'un prix plus modique par les modifications que l'auteur lui a fait subir en le conformant aux critiques de M. Poggiale.

"L'appareil, selon nous, est donc très utile, et nous vous proposons d'adresser des remerciements à son inventeur.

"Nous ajoutons que M. le docteur Lefebvre a présenté, en outre, un petit appareil à vapeur réduit au plus petit volume qui soit possible, et qui est véritablement utile dans certaines formes d'ophthalmie ou dans certaines affections cutanées, c'est là une bonne modification qui, par son prix et son peu de volume, permet l'emploi à domicile de cet appareil très-simplifié."

La conclusion du rapport est mise aux voix et adoptée.

## CHRONIQUE LOCALE.

L'enfant perdu.—La police croit être sur la voie d'une découverte. Une fille de couleur nommée Fannie, demeurant rue Lafayette, a informé le Capt. Badger qu'elle avait vu des femmes emportant un enfant, rue Dryades, dans la nuit en question. Cette Fannie est une mulâtresse ayant son domicile dans une allée de la rue Lafayette. Nombre de gens de couleur demeurent dans cette allée. Aussitôt qu'elle eût donné cette information, elle fut assaillie par une femme de couleur nommée Rosa Lee et dénoncée comme ayant trahi "Martha ;" cette dernière est la femme de couleur qui aurait enlevé l'enfant. Ce fait ayant été rapporté à la police, deux officiers de couleur, déguisés en travailleurs de champ, ont fait une visite à Rosa Lee dans sa chambre, en prétendant qu'ils étaient les amis de Martha. Rosa les prenant pour ce qu'ils se disaient être, parla librement devant eux et leur avoua que Martha était dans un grand embarras.

Pourquoi, dirent les officiers ? Parce qu'elle a pris l'enfant de M. Digby, il y a un mois, et qu'elle ne peut se montrer. — Savez-vous où elle demeure ? Oui, et probablement Rosa allait dire tout ce qu'on désirait savoir quand l'arrivée d'une amie qui lui dit dans le creux de l'oreille qu'elle avait à faire à des gens de police et qu'elle devait être prudente. Aussitôt Rosa changea de ton et de manières. Non-seulement elle ne dit plus rien, mais elle tâcha de nier ce qu'elle avait dit. Aujourd'hui, elle est en prison où elle sera obligée de rester jusqu'à ce qu'elle réponde sincèrement à la question : Où est Martha ?—réponse, du reste, qui pourrait n'être pas fort [illegible] Martha, car cette femme, tenue bien informée par les indiscrétions des journaux, [illegible] changer de domicile, si elle ne l'a déjà fait.

Affaire des Ecoles.—Nous sommes invités par [illegible] de Mlle Isabelle à annoncer [illegible]

Tué par la foudre.—Hier soir, vers 8 heures et demie, Mme William Kerner a été frappée par la foudre et tuée sur le coup, à Freetown, entre Alger et Gretna.

Accident fatal.—Vers 5 heures, hier dans la soirée, Thomas Hilton, fabricant d'encre, demeurant rue Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, en retournant chez lui dans son wagon, a été jeté par terre par son cheval, qui avait pris le mors aux dents, et a été tué par les roues, qui lui ont passé sur le corps.

Vol.—Pendant la nuit de jeudi à vendredi, on a volé chez M. A. G. Davis, rue du Canal No 252, un billet des E. U. de $50 et un manche de plume en or, valant $25. Le voleur est entré en brisant la persienne et en soulevant la fenêtre.

Autre vol.—Le magasin de cigares de J. C. Lavoka, au coin des rues Girod et Camp, a été trouvé ouvert hier matin vers 3 heures, par l'officier McMahon qui est resté gardien du magasin jusqu'à l'arrivée du propriétaire. Ce dernier s'est aperçu qu'on avait volé six pipes valant $50 et un lot de cigares.

TEMPERATURE—9 juillet 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN

No 111 rue du Canal.

| | | |
|---|---|---|
| 6 heures A. M. | 7[illegible] | degrés |
| 12 " | [illegible] | " |
| 3 " P. M. | [illegible] | " |
| 6 " | [illegible] | " |

— Une discussion s'était élevée entre les époux X...., demeurant rue Ferrus (4e arrondissement). Le mari dit à sa femme :

— Puisque tu ne veux pas me céder et entendre la raison, tu ne me reverras plus. Je vais me noyer.

Son seul but était de lui faire peur. Il voulait s'absenter pendant deux, ou trois heures, comptant à son retour la retrouver calmée et disposée à écouter ses arguments.

Mais la préoccupation à laquelle il était en proie fit qu'il s'ennuya, dehors et revint moins d'une heure après. La porte du logis conjugal était fermée intérieurement. Il sonna, frappa, appela et ne reçut pas de réponse.

Une forte odeur carbonique, arrivant jusqu'à lui, lui inspira des soupçons. Il appela à son secours, et, avec l'aide du voisin, il enfonça la porte.

La dame X...... était étendue tout habillée sur son lit, près duquel un réchaud rempli de charbon laissait échapper une vapeur mortelle.

Quelques instants plus tard, elle eût succombé.

De prompts secours l'ont ranimée, et il s'est opéré entre les époux une réconciliation qui sera probablement durable.

Loterie Royale de la Havane—[illegible]

MARIÉS [illegible]

[illegible] Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie en Louisiane. [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS, 2 juillet 1870. Les membres de cette Société sont informés de la mort de Mme ZULISKA METCALFE, décédée à Natchez, Miss., le 15 mai 1870 ; de la mort de WILLIAM HUGO, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 16 mai 1870 ; de la mort de JAMES P. JACKSON décédé à la Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1870 ; de la mort de HENRY CASTAREDE, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 20 mai 1870. Ils sont requis de venir payer, sans faute avant le 1er août, $1.20 pour chacun de ces décès—afin de couvrir le montant de $1,000 que la Société doit payer.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

**Avis.** Nouvelle-Orléans, [illegible] juillet 1870. A M. John Boyd [illegible], Président de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle, et d'Assurance sur la Vie en Louisiane. [illegible] METCALFE, Par WM. COOPER.

**ENTREPOT DE TAPIS** Au No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO., Importateurs [illegible] TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible]

**NATTES CANTON.** ELKIN & CO., 168 de la rue du Canal 168. [illegible] GRANDE RÉDUCTION [illegible]

Société [illegible] **Avis.** Quiconque [illegible] Le secrétaire, A. BARBIER.

Société de Bienfaisance des Arts et Métiers [illegible] JOS. S. BOUDE, Secrétaire.

Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie en Louisiane. No 130, rue Carondelet. [illegible] R. W. YOUNG, secrétaire.

Salle de la Société de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Faubourg [illegible] SÉANCE RÉGULIÈRE MENSUELLE — LUNDI, 11 courant, à 7 1/2 heures P.M. [illegible] J. L. BARJAC, secrétaire.

Società di Mutua Beneficenza Italiana. [illegible] DOMENICA [illegible] G. TROIS.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance. [illegible] ED. BERNARD.

**Gem Conclave No 22, S∴ W∴ M∴** Degré [illegible]. LUNDI, soir 11 juillet, à 7 1/2 heures P. M., au Gem Hall, No. 12 rue Royale. JULES F. BATAILLE, M. E. C. LOUIS HERMAIZE, Scribe.

**CARABINIERS ETNA !** ATTENTION, COMPAGNIE D ! ! [illegible] LAWSON L. DAVIS, Capitaine. JOHN J. GUÉRIN, Sergent-major.

**Conclave Ætna No. 15, S. W. M.** DEGRÉ D'INITIATION. MARDI SOIR, 12 juillet 1870, à 7 heures, et demie précises, dans la salle Ætna, [illegible]. J. BRADFORD WILLIAMS, T. E. Chef. ANATOLE A. KEE, Scribe pro tem.

**Conclave Ætna No 15, S∴ W∴ M∴** Assemblée spéciale en extra, Dimanche, 10 Juillet 1870, A Midi précis. [illegible] J. BRADFORD WILLIAMS, T. E. Chef. ANATOLE A. KEE, Scribe pro tem.

**Grand Conclave de la Louisiane. S∴ W∴ M∴** Une assemblée régulière aura lieu DIMANCHE, 10 juillet, à 10 heures [illegible] GEO. H. BRAUGHAN, [illegible] EDWARD KOHNKE, Grand Scribe protem.

**Salle des Francs Amis,** [illegible] LUNDI, 11 Juillet 1870, à 8 1/2 heures [illegible]

DÉPARTEMENT DES FINANCES. Hôtel-de-Ville—Nlle-Orléans, 5 juillet 1870. **Avis aux Contribuables.** Les contribuables des anciennes villes de la Nlle-Orléans, de Jefferson et de la Paroisse d'Orléans, rive droite, sont priés de se souvenir [illegible] JOHN S. WALTON, Administrateur.

Nouvelle Publication. LE PETIT ILLUSTRÉ. [illegible] P. TISNE, Jr, Libraire, No 10 rue Royale.

**AVIS.** MARDI, 12 juillet 1870, une assemblée des [illegible] DAWSON A. BLANCHARD, Capitaine, J. DELISLE, 1er Lieutenant, [illegible] J. T. KENDALL, Secrétaire.

**Association des Enfants de Marie.** [illegible] DIMANCHE [illegible]

**AVIS.** Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1870. [illegible] OSCAR BERNIER. MAURICE REINE.

**Bercier & Reine,** 68, Vieille-Levée. ONT en magasin [illegible]

**AVIS.** [illegible] FRANÇOIS BORDE.

**Encore meilleur marché,**

**Les dernières nouvelles.**

Dépêche spéciale adressée au Quartier-Général de M. [illegible]

**Au No. 131 de la rue du Canal,** Bâtisse Touro.

NOTRE sieur REIMAN, [illegible]

**Marchandises sèches,** [illegible] LUNDI MATIN, 11 juillet, [illegible] CALICOS à 7 cts. [illegible] INDIENNES [illegible] COTON [illegible] TOILE d'Irlande [illegible] LINONS [illegible] SOIERIES riches, Grenadines [illegible] NANSOU [illegible] LINON Victoria [illegible] TOILE à taies d'oreiller [illegible] SERVIETTES [illegible] BONNETERIE [illegible] DAMES et ENTRE-DEUX [illegible] PARASOLS [illegible]

M. Reiman.

**J. FIQUET,** 60 Chartres 60 Coin Bienville. **CHAPELLERIE FRANÇAISE,** Importation directe. La maison J. FIQUET [illegible] "AMAZON" [illegible] J. FIQUET, 60 rue de Chartres, coin Bienville.

**UN NOUVEAU MOYEN de conserver la SALUBRITÉ DE LA VILLE.** Moyen imaginé par la Compagnie des **ABATTOIRS CRESCENT CITY.** Disons tout d'abord, [illegible] A. JEHLEN, boucher.

**FREDERICKSON & HARTE,** Pharmaciens et Chimistes, AU No 130 DE LA RUE DU CANAL, Bâtisse Touro. ONT constamment un assortiment complet et frais de **Drogues et Médicaments, Produits chimiques purs, Verrerie, Sangsues, Parfumerie française, de choix, Savons, Brosses, Peignes, &c., &c., &c., &c.** [illegible] **Instruments de chirurgie,** de **Geo. Tiemann & Co.** [illegible] **Médicaments patentés** FRANÇAIS, AMÉRICAINS et ANGLAIS. [illegible] **Préparations de Fougera,** [illegible] SEULS AGENCE de la **Compagnie de Vichy,** de France, [illegible] **Source d'Eaux amères,** de FRIEDRICHSHALL, en Allemagne. [illegible] **Eaux Minérales** [illegible] BLUE LICK, GETTYSBURG, BLADON, SOUR LAKE, CONGRESS, HIGH ROCK CONGRESS, SELTZ, EMPIRE. [illegible] **Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,** AU NO. 130 DE LA RUE DU CANAL. [illegible] **Fontaine arctique,** [illegible] VICHY, PYRMONT [illegible] "Hanbury Smith" [illegible] **Notre département de détail et de prescriptions** [illegible]

**FREDERICKSON & HARTE,** Chimistes et Pharmaciens, Au No 130 de la rue du Canal, Bâtisse Touro.

**Cerises à l'Eau-de-Vie.** [illegible] PINI & SIDOTI, [illegible]

**Bague Perdue.** PERDU, [illegible]

**A VENDRE** [illegible] DAVID B. PRESET [illegible]

**THE CHANGE.** No 6 Rue Carondelet No 6. [illegible] FRANK LANDFRIED [illegible]

**FABRIQUE DE CANDI.** Une des plus Grandes Fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR **NORMAN & REISS,** 121 et 123, rue Vieille-Levée, 201 et 203. [illegible] Candi sucre (Horehound), Candi uncut, Candi fins, Pouding Elmo [illegible], Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins. Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Poulets de pâte de gomme, Poulies or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de Satinade, Papier dentelle, etc. [illegible]

**BON TON CANDI.** BOITES A SURPRISES. Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous contient UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS. BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SONS, 620 Market st, Philadelphie. 300 DOUZAINES, [illegible] NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

**Déballage de Nouveautés. Wm. DAUPHIN,** 150, Rue du Canal 150. Cette maison, la mieux assortie en ARTICLES DE MODES, continuera à faire des ouvertures d'articles de Pailles, Rubans, Fleurs, [illegible]

**W. G. LYON & Co.,** Importateurs et Marchands de GROCERIES VARIÉES, THÉS ET LIQUEURS, 12, Tchoupitoulas et 13, Nouvelle-Levée, Nouvelle-Orléans.

**THÉODORE DANZIGER** a transféré, pour le moment, son Magasin de Marchandises Sèches à Bon Marché **Au No 205 de la Rue du Canal,** [illegible]

[illegible] TONIQUES [illegible] E. K. MOUSIN, Pharmacien, [illegible]

**Galerie de Photographie D'ANDERSON,** Au No. 152, rue du Canal, Nlle-Orléans. [illegible]

**CHATEAU DES FLEURS.** A PARTIR de 10 juillet, MM. CABRES & ESCOURAN donneront [illegible]

**Cuisinière.** ON a besoin d'une excellente cuisinière à la française pour une dame. S'adresser rue Ste. Anne No 273, au coin de la rue Dauphine.

**Changement de Domicile.** Mme FERRARI, ACCOUCHEUSE, informe [illegible]

**CHAPEAUX, CHAPEAUX, CHAPEAUX** Mr. MANUEL VEGA, [illegible]

**A VENDRE,** UNE VACHERIE composée de quinze vaches, un gros taureau, trois beaux chevaux, une charrette et bidons, [illegible] C. SCHOMAKER, [illegible]

**Cerises à l'Eau-de-Vie.** 500 caisses CERISES A L'EAU-DE-VIE (nouvelle récolte), [illegible] J. B. P. AMORE & Co., Au No. 61, rue Tchoupitoulas.

**Propriétés à vendre et à louer.**

**A VENDRE.** UNE GROCERIE, [illegible]

**A VENDRE.** Pour cause de maladie, [illegible] FR. DIDIER.

**A LOUER,** La résidence au Grenier située à l'angle Nord Ouest des rues Bourbon et Quartier, [illegible] S'adresser à C. Dufour, rue Bienville, No 73.

**A louer,** Le magasin No 27 rue de la Vieille-Levée, [illegible]

**A Vendre.** UNE jolie GLACIÈRE [illegible]

**Résidence de Campagne à Vendre, à la Baie St-Louis.** [illegible]

**Tirages de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.** POUR LE 9 JUILLET—CLASSE [illegible] [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co, Commissaires, [illegible]

[illegible] Compagnie [illegible] de la Nlle-Orléans. AUJOURD'HUI, [illegible] F. MCBRIDE, Secrétaire pro. tem.

[illegible] Chambre de Change [illegible] de la Ville. Nlle-Orléans, 7 juillet 1870. LE soussigné, [illegible] QUATRE PIASTRES [illegible] WM P. SINNOT, Secrétaire.

[illegible] de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie [illegible] No 130 rue Carondelet. Nlle-Orléans, 5 juillet 1870. AVIS D'ÉLECTION.—Les membres de cette Société sont prévenus qu'une élection aura lieu, [illegible] R. W. YOUNG, Secrétaire.

**Banque de la Nlle-Orléans.** [illegible] M. AUGUSTIN, Caissier.

**Banque de l'Etat de la Louisiane** [illegible] OSCAR EARTIER, Caissier.

**BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.** AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière des Directeurs, [illegible] M. AUGUSTIN, Caissier.

**Banque Louisiana Nationale de la Nouvelle-Orléans.** AUJOURD'HUI, [illegible] A. LURIA, Caissier.

**Banque d'Amérique.** AUJOURD'HUI, [illegible] J. E. PASCAL, Caissier.

**BANQUE GERMANIA NATIONALE.** [illegible] Caissier.

[illegible] CH. JUMONVILLE, Caissier.

**Compagnie d'Assurance du Pélican.** [illegible] J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

[illegible] WM. A. BROWN, Trésorier.

[illegible] LOUIS BARNETT, Secrétaire.

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.** [illegible] A. BARBIER.

Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton. [illegible] P. MCBRIDE, Secrétaire.

**J. J. HEALY,** Tailleur de pierres et paveur. GRAND CHOIX DE Pierres allemandes et de North-River—Marches d'escalier et seuils en granit—Pierres plattes et dalles en marbre. [illegible]

**RAGUET & GERARD,** 191 RUE TOULOUSE 191 entre Bourbon et Dauphine. VENTE et ACHAT d'EFFETS de seconde main, des deux sexes. [illegible]

**A. CARRIERE & CO.,** NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc., No. 23 rue Bienville. [illegible]

**Dissolution.** PAR consentement mutuel, [illegible] E. R. ARCHINARD [illegible]

**AVIS.** J'AI l'honneur de prévenir mes clients [illegible] J. ANGELIER.

[illegible] GEO. ULMER.

**SANGSUES.—SANGSUES.** M. J. L. PELÉ, [illegible]

**Mme ROBERT,** 186 rue du Canal 186. [illegible] DENTELLES, CHALES, FLEURS, &C. [illegible]